

PLAN

D'ORGON

Département des Bouches-du-Rhône

Communauté d'agglomération Terre de Provence

MAIRIE DE PLAN D'ORGON

373 Place Lucien Martin

13750 Plan-d'Orgon

Tél. 04 90 73 26 00

Site Web : <http://www.plandorgon.fr>

secretariat@plandorgon.fr

PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME

REGLEMENT GRAPHIQUE

Vue globale - Planche graphique A

Modification de droit commun N°2 approuvée le 27 janvier 2026

Éléments de repère :

Limite communale

Cimetière

Cours d'eau

Cadastre

Parcelle

Types de bâti :

Bâti dur

Bâti léger

Prescriptions :

Espace boisé classé

Emplacement réservé

Patrimoine paysager identifié au titre de l'article L.151-19 du C.U.

Secteur à programme de logements mixité sociale

Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Directive Paysagère des Alpilles : Espaces Boisés Classés (alignement d'arbres, haies)

Directive Paysagère des Alpilles : Ripisylves

Marge inconstructible de 100m de part d'autre de l'axe de l'autoroute

Rez-de-chaussée dédiés aux activités commerciales et artisanales

Voie bruyante

Voie bruyante

Aléa feu de Forêt :

Aléa Induit- niveau faible à exceptionnel (cf. Annexe : Risques)

Risque Inondation par ruissellement :

Aléa faible en Centre Urbain et Autre Zone Urbanisée

Aléa faible, modéré et fort en Zone Peu ou Pas Urbanisée

Aléa modéré en Centre Urbain et Autre Zone Urbanisée

Aléa fort en Centre Urbain

Aléa fort en Autre Zone Urbanisée et aléa hydrogéomorphologique (HGM)

Aléa hydrogéomorphologique résiduel

Plan de Prévention du Risque Inondation :

Bande de sécurité

R1- Aléa modéré, zone peu ou pas urbanisée

R2- Aléa fort, hors centre urbain

Be- Aléa exceptionnel

B1- Aléa modéré, zone urbanisée

planed

Source : ETALAB (2025). Réalisation : Planéd, Janvier 2026.

0 200 400

Mètres - 1 : 7 500

